

La « Journée mondiale du refus de la misère » est la journée de tous ceux qui s'indignent des conditions de vie de toute une population qui est oubliée. Le thème de 2010 est : « Les jeunes et la précarité ». Pour préparer cette journée, des jeunes européens de tous milieux se sont réunis au sein d'ATD Quart Monde pour faire passer le message suivant à chaque citoyen et aux responsables locaux, nationaux et européens :

« A ce monde qui exclut, qui brise certains d'entre nous,
« A ce monde gouverné par l'argent,
« Nous voulons dire notre dégoût, notre colère, notre rage.
« Ce qu'il y a de plus dur, c'est de se savoir compter pour rien ; notre vie n'a de valeur pour personne ; c'est ce qu'il y a de plus dur. »
« Nous avons du mal à comprendre le monde, mais nous voulons y trouver notre place.
« Nous avons la certitude que c'est en dépassant nos préjugés et nos craintes que nous obtiendrons un vrai changement.
« Nous, jeunes déracinés, jeunes révoltés et solidaires refusant l'exclusion, nous prétendons à un avenir et disons à tous et à chacun :
REGARDE-MOI
COMME UNE CHANCE ! »

A Lyon, à l'initiative d'ATD-Quart Monde, le 17 octobre est célébré tous les ans depuis 1988, avec la participation et le soutien d'une trentaine d'associations et de la ville de Lyon.

Dimanche 17 octobre 2010, cette manifestation aura lieu Place Louis Pradel (métro : Hôtel de Ville), de 14 à 19 heures. De nombreuses activités gratuites s'y dérouleront.

Pour plus d'info : www.mrie.org

Travaux en cours à la Mrie

Etude sur les détenus âgés

L'étude menée en partenariat avec l'Administration Pénitentiaire sur les détenus âgés est en cours de finalisation. Plus d'une centaine de détenus de plus de 60 ans ont répondu à un questionnaire portant principalement sur leurs difficultés de santé et près d'une trentaine d'entre eux ont été interrogés en face à face. Le rapport sera prochainement disponible sur le site de la Mrie et une restitution des principales conclusions sera proposée d'ici début 2011.

Contacts : bruno.lachnitt@mrie.org,
david.grand@mrie.org et flora.perrier@mrie.org

« En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir »,

Est une action-recherche sur 4 ans lancée au niveau national par l'Inter Réseau DSU et ATD Quart Monde à laquelle participent 23 sites en France. Au niveau Rhône-Alpes, la Mrie anime une réflexion réunissant les trois sites de Rhône-Alpes impliqués dans l'expérimentation nationale (Bellegarde (01), la Villeneuve de Grenoble (38), et Pierre Bénite (69)) et différents acteurs de la région. La première rencontre régionale a lieu en octobre 2010. Ces rencontres alimenteront la recherche au niveau national à partir des initiatives et réflexions régionales et s'en nourriront en retour.

Contact : laurence.potie@mrie.org

Pour plus d'infos : www.mrie.org



14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directeur de la publication : Bruno Lachnitt
Création graphique : Anne Demotz et Nicole Ayed

L'actu de la Mrie

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

- **21 octobre 2010 à Lyon**
Colloque sur « **le développement des pratiques d'accompagnement : le monde de l'exclusion et le monde de la haute performance, une rencontre** » par le Foyer Notre Dame des sans abris
- **18 novembre 2010 à Peronnas (Ain)**
Colloque sur « **Pauvreté et précarité dans l'Ain** »
- **19 et 20 novembre 2010 à Grenoble**
Colloque « **L'école, que s'agit-il d'y réussir?** » à l'occasion des 10 ans du CLEPT
- **29-30 novembre et 1er décembre 2010 à Lyon**
Colloque « **Les politiques de lutte contre les inégalités et les exclusions éducatives en Europe et au-delà** ».

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

- Walter Benn Michaels : « **La diversité contre l'égalité** », 2009
- Hélène Thomas : « **Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres** », 2010
- Catherine Bernatet : « **L'insertion est une relation. Une autre façon de combattre le chômage** », 2010
- Julien Damon : « **Eliminer la pauvreté - Zéro pauvre, c'est possible ?** », 2010

Pour plus d'infos : www.mrie.org



INFOS Mrie
Nous recherchons un(e) stagiaire pour ...
Poursuivre la réflexion engagée sur les enjeux de l'accès aux droits et aux soins (en particulier autour des mutuelles et de l'Aide Médicale Etat)

la lettre de la



Mission Régionale Rhône-Alpes
d'Information sur l'Exclusion

Des mots pour...

... mesurer la pauvreté ?

Dans le cadre de l'évaluation des objectifs du Millénaire¹, les Nations Unies proposent un nouvel outil de mesure de la pauvreté : l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM).

Cet indice, qui a le mérite de ne pas se limiter aux aspects économiques habituels de la pauvreté, reprend des indicateurs tels que l'éducation, la santé et le niveau de vie, et y intègre 10 autres indicateurs dont la nutrition, les années de scolarité, l'accès à l'électricité, à l'eau potable, aux sanitaires, le type de combustible d'alimentation, l'accès aux biens mobiliers (radio, télévision, téléphone, vélo, moto).

Il a aussi le mérite de ne pas considérer seulement les Etats, mais bien les populations en situation de pauvreté : des données infra-nationales permettent désormais de mesurer les écarts entre régions, entre groupes sociaux...

Cet indice a enfin le mérite de bousculer quelques certitudes :

- C'est l'Asie du sud le continent le plus pauvre de la planète : elle abrite 51% de la population pauvre (alors qu'elle ne représente que 29,5% de la population totale étudiée).
- La région la plus pauvre de l'Inde, le Bihar, compte davantage de pauvres (95 millions) que 9 des 10 pays les plus pauvres d'Afrique.
- Si le Maroc compte 9% de pauvres en termes monétaires, il en compte 28% selon cet indicateur.

Pour autant, qu'en est-il de la mesure de la pauvreté dans les pays riches ? Ce sont encore les pays les plus pauvres de la planète qui sont stigmatisés, sans permettre d'encourager les Etats les plus riches à faire de la lutte contre la pauvreté une priorité politique.

En France, la mesure de la pauvreté reste encore largement monétaire, malgré quelques tentatives d'approche multidimensionnelle². L'indicateur le plus répandu et le plus utilisé reste le niveau de revenu : encore récemment, l'indicateur retenu dans le tableau de bord de suivi de la pauvreté est un indicateur monétaire³.

Derrière la pauvreté, on peut se demander ce qu'il s'agit de mesurer. Au-delà d'éléments décrivant une situation, il faudrait aussi mesurer la vitalité des processus collectifs et démocratiques. L'illusion d'un monde sans pauvres menace toujours de se transformer en un monde dont les pauvres sont exclus. C'est d'autant plus vrai dans une économie mondialisée. C'est pourquoi la question de la place faite aux plus pauvres dans les processus décisionnels n'est pas moins pertinente que l'éducation ou l'accès à l'eau potable. Or là-dessus, nos pays riches ont beaucoup de chemin à faire. Au fond s'agit-il seulement de mesurer « la pauvreté » ou l'humanisation d'une société ?

¹ Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont : réduire la pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement, mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

² Telle que celle de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, qui considère un panier de 11 indicateurs.

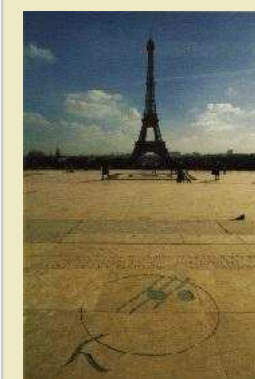
³ Le taux de pauvreté ancrée dans le temps.

Annaïg ABJEAN,
Chargée de mission

A la une !

17 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

« **Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés ; s'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.** »



Dalle gravée le 17 octobre 1987 sur l'Esplanade du Trocadéro à Paris en l'honneur de tous ceux qui sont victimes de la misère

L'ARTICLE du MOIS

L'isolement des bénéficiaires du RMI de longue durée dans le Chablais

p.2

L'ACTU de la Mrie

A propos du ...
17 octobre

Etude sur les détenus âgés

Infos Mrie
Nous recherchons un(e) pour ...

p.4

L'ISOLEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RMI DE LONGUE DURÉE DANS LE CHABLAIS

En 2007, la Mrie et le Conseil Général de Haute-Savoie ont réalisé une enquête quantitative pour mieux connaître les bénéficiaires du RMI de longue durée dans le Chablais à partir du point de vue des professionnels. Suite à cette première phase, il a été décidé de poursuivre l'étude sur un volet qualitatif à partir cette fois-ci du point de vue des bénéficiaires et de la question de l'isolement.

L'étude a commencé au mois d'avril 2009 et s'est terminée en avril 2010. Un groupe de travail réunissant des professionnels de la Mrie et du Conseil Général de Haute Savoie a construit le guide d'entretien et défini l'échantillon, puis chacun des membres du groupe a fait passer des entretiens, ensuite les résultats ont été analysés et formalisés. Au total, une vingtaine d'entretiens approfondis ont été réalisés avec des bénéficiaires du RMI de longue durée. Ils ont souvent plus de 50 ans. Il s'agit d'avantage de femmes que d'hommes. Ce sont des personnes isolées, des familles monoparentales ou des couples avec enfant(s). Ils sont plutôt locataires que propriétaires de leur logement. Enfin, la plupart ne travaillent pas et leur dernière expérience professionnelle a bien souvent plusieurs années d'antériorité.

Le coût de la mobilité et les conséquences du manque de transports

Les résultats de l'étude traitent la question de l'isolement à partir de différentes entrées : la mobilité, les activités, les relations sociales, la santé et l'accompagnement. Au sujet de la mobilité tout d'abord, les bénéficiaires qui disposent de leur propre véhicule rencontrent des difficultés. En effet, se déplacer a un coût. Il y a l'assurance, l'essence et surtout les pannes qui appellent des réparations. Selon un bénéficiaire, *« le problème c'est que je n'ai pas les moyens de la faire réparer. Quand j'ai payé mon loyer et les factures, je ne peux pas m'en sortir. Des fois je me demande si la voiture va démarrer »*. Sans voiture, d'autres bénéficiaires comptent sur les transports en commun. Néanmoins ils ne suffisent pas toujours. De fait, les activités et les loisirs s'en trouvent limités. Les personnes doivent s'adapter. Elles rentabilisent leurs sorties en combinant, par exemple, le rendez-vous avec un travailleur social avec les courses à faire.

La tentation du repli chez soi ou des activités limitées à l'extérieur

Quelques bénéficiaires ont clairement tendance à rester chez eux. Ils se définissent comme *« casaniers »* voire *« renfermés »*. Ils ne sortent que par obligation. L'un d'eux exprime son ressenti : *« l'isolement, c'est aussi ne pas trouver le goût à faire des efforts. Je vais sortir pour aller où ? Faire quoi ? Alors je reste chez moi et j'allume la télé. Cela fait cinq ou six ans que je suis dans cette situation »*. D'autres investissent volontiers l'extérieur. Ils fréquentent une bibliothèque, une épicerie sociale ou un jardin ouvrier. Ils ont souvent en commun de pratiquer la marche sous une forme ou une autre : ballade, randonnée, promenade en centre ville. Cette dernière peut leur rappeler leur condition. Ils ont peu de moyens. Plusieurs disent ainsi regretter de ne pas pouvoir boire un verre dans un bar, de faire peu de cadeau à leurs enfants ou de ne plus aller au cinéma.

Rupture ou maintien du lien en dépit de difficulté

Globalement, les bénéficiaires ont des relations « ordinaires » avec le voisinage. Ils gardent leurs distances. Au mieux, ils se rendent quelques services. En revanche, les relations familiales et amicales diffèrent. Certains sont dans une situation de rupture. Ils vivent comme s'ils n'avaient plus de famille. Ils ont peu ou pas d'amis. *« Mes amis, je les compte sur les doigts de la main »*, affirme une personne. C'est d'autant plus problématique que les relations amicales sont fragiles. Par ailleurs, elles sont limitées par des contraintes d'ordre matériel. Plusieurs disent avoir honte de leur « chez soi ». Ils ne veulent pas inviter. Pour cette même raison, ils hésitent à accepter des invitations. Ils craignent de ne pas pouvoir rendre la pareille.

D'autres conservent des liens dont ils disent toute l'importance. Ils appellent régulièrement, rendent visite à leurs proches quand ils le peuvent. Cependant, d'une part, l'absence de conjoint est parfois difficile à vivre comme l'atteste le propos suivant : *« être seul comme ça, c'est pas possible. J'aimerais bien être avec quelqu'un. Je ne sais pas trop comment faire. Je ne vais pas passer d'annonces. Je ne vais pas aller exprès dans un lieu pour cela. J'aimerais que cela se fasse naturellement. Mais il faudrait des occasions »*. D'autre part, avoir des amis ne préserve pas de la solitude. Ainsi cette personne qui a *« des périodes de cafard »*, cette autre qui doit *« se forcer à aller vers les autres sinon il déprime »* ou ce couple qui prétend que parfois *« la solitude, c'est l'horreur ! »*.

Les problèmes de santé : causes et/ou conséquences de l'exclusion

Les bénéficiaires ont évoqué un nombre important de problèmes de santé dont le stress, l'obésité, des troubles bipolaires, la dépendance à l'alcool, le mal au dos, la dépression etc. Ils ont de multiples répercussions. Une personne explique ses difficultés pour marcher, faire ses courses et porter ses sacs. Un autre ne s'imagine pas reprendre un emploi : *« mon état psychologique a une forte influence sur ma vie. Ça a une influence sur la peur de ne plus pouvoir faire des choses comme le travail. J'ai peur de ne plus pouvoir assumer la responsabilité qu'on va me confier »*. A propos de l'isolement, un bénéficiaire dit : *« l'alcool m'a coupé de ma famille »*. Selon un dernier, *« ma maladie peut expliquer mon désir d'être seul »*.

Le rapport entre problèmes de santé et exclusion paraît complexe. Les premiers peuvent causer l'exclusion. Quelques bénéficiaires affirment ainsi que les problèmes de santé ont produit des ruptures dans leur parcours. Pour autant, la santé est-elle-toujours prise en compte de la sorte ? Par ailleurs, il convient d'être prudent. Les problèmes de santé peuvent aussi découler de l'exclusion. Comment être indemne après plusieurs années passées à vivre des minima sociaux ?



L'étude exploratoire « L'isolement des bénéficiaires du RMI de longue durée dans le Chablais » est téléchargeable sur notre site www.mrie.org

La relation d'aide mise à mal

L'accompagnement est largement reconnu par les bénéficiaires. Ils apprécient notamment la disponibilité des travailleurs sociaux et le fait de pouvoir compter sur eux. Toutefois, ils ont également pointé des difficultés. Premièrement, en raison d'un sentiment de gêne ou de honte, ils ne sollicitent pas assez les travailleurs sociaux alors que précisément ils en auraient besoin. Deuxièmement, plusieurs d'entre eux reconnaissent ne pas parler de tout lors des entretiens. Dans le pire des cas, l'entretien peut se limiter au strict minimum : *« il n'y a pas de solution à tout de toute façon. Je ne parle pas de certaines difficultés personnelles à mon référent, je viens pour le contrat d'insertion »*. Pour le dire autrement, le bénéficiaire et le travailleur social peuvent ne plus tout à fait se connaître. Ce qui met à mal la relation d'aide. Sans rencontre et sans interconnaissance, comment est-elle possible ?

Pour conclure ...

Les éléments présentés jusque-là interrogent le travail social bien au delà du cadre de l'étude. Dans le contexte du RSA, on met l'accent sur ceux qui sont le plus proche de l'emploi (les « travailleurs pauvres »). Qu'en est-il des « autres », ceux qui sont au RMI depuis plusieurs années et qui ne s'en sortent pas ? Quelle alternative pour l'institution entre une injonction à la sortie qui peut être stérile et un renoncement aux lourdes conséquences ? On peut s'interroger sur les moyens adaptés à l'accompagnement de ce public et plus largement sur la place de l'accompagnement social dans l'insertion. Quelle prise en compte de la mobilité, de l'accès aux activités ou à la culture ? Quid de l'action collective pour sortir les bénéficiaires de l'isolement ? Suite à l'étude, plusieurs pistes d'actions ont été proposées et sont en train d'être explorées. Parmi celles-ci, une première consiste à créer un groupe de personnes (des bénéficiaires du RSA mais pas seulement), la seconde un « lieu ressource » permettant dans une même perspective la rencontre et l'échange autour d'activités communes.

Contact : david.grand@mrie.org